



AVOCATS

DISTINGUÉ. Le cabinet Simon Associés, qui vient d'être récompensé du trophée d'or du Droit et de la finance, dans la catégorie "Firme entrepreneuriale", par le groupe Leaders League, envisage d'ouvrir de nouvelles implantations à Lille, Strasbourg et Marseille. Le cabinet dirigé par Jean-Charles Simon est déjà implanté à Lyon, Nantes et Montpellier.